

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale des territoires et de la mer
de la Gironde*

Bordeaux, le 26 mai 2010,

Délégation à la mer et au littoral

eric.mevelec@gironde.gouv.fr
Tél. 05 56 24 84 01 - Fax: 05 56 24 47 24

Le préfet de la Région Aquitaine,
Préfet de la Gironde

à

Destinataires *in fine*

Madame, Monsieur,

Approuvé par décret du 23 décembre 2004, le schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) du bassin d'Arcachon constitue depuis lors une référence permanente pour l'action des services de l'Etat et des collectivités publiques dans les différentes politiques et actions d'aménagement du littoral qu'ils sont appelés à mettre en œuvre.

Fin 2006, un comité de suivi avait établi un premier point d'étape et proposé plusieurs orientations pour l'action. Un an après la rencontre régionale du Grenelle de la mer à Artigues près Bordeaux, il est temps d'en dresser le bilan et d'échanger sur l'efficacité des nouveaux outils de gouvernance qui ont été mis en place.

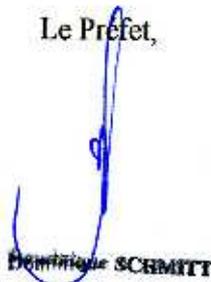
Je vous invite donc à participer ou à vous faire représenter au comité de suivi que je réunirai :

samedi 26 juin 2010
de 10 heures à 17 heures
au lycée de la mer à Gujan-Mestras

Vous trouverez ci-joint le programme indicatif de cette journée, ainsi qu'un bulletin de participation permettant de vous offrir le meilleur accueil possible.

Je prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée,

Le Préfet,



Dominique SCHMITT